



DELTA Actualité

Mars 2006

Chères adhérentes, chers adhérents et futur(e)s adhérent(e)s,
L'assemblée générale qui s'est déroulée le 24 février 2006 a permis un dialogue direct entre les adhérents et les membres du bureau. Nous vous remercions d'être venus nombreux à l'assemblée générale de votre association, nombreux également à renouveler votre adhésion. Cette réunion annuelle obligatoire administrativement est pour nous tous, l'occasion de dialoguer et de valider l'orientation que nous donnons toute l'année aux objectifs de l'association. Elle a été aussi l'occasion pour des Essartois en quête d'information de découvrir le véritable projet de prolongement de l'autoroute A12 qui délaierait l'aménagement de notre territoire au profit d'une voie trans-européenne entre les autoroutes A10, A11 et les autoroutes du Nord A1, A15, A16

La forêt, cette nouvelle cathédrale

Les forêts sont-elles en passe de devenir nos nouvelles cathédrales? Des monuments fragiles, magnifiques où l'on célébrerait les vestiges de la nature qui disparaît. Les randonneurs, les marcheurs qui font procession dans la forêt de Rambouillet ne sont-ils pas à leur manière les pèlerins d'une nouvelle religion, celle du grand air, de la solitude, d'une vérité qu'on ne trouve pas dans le monde artificiel des villes?
Chateaubriand déjà, dans *Le Génie du Christianisme*, avait brossé un parallèle entre le silence animé de la forêt et celui de la chapelle et de l'église. Dans la forêt nous revenons à nos origines. Et Rambouillet par la variété de ses sites et de ses essences apparaît comme le témoignage d'une géographie intangible. Quand on se promène au milieu de ses chênes pédonculés, de ses châtaigniers, des charmes, des épicéas, dans les chemins sablonneux qui traversent les bruyères et les mousses, on a l'impression de revenir à la source d'une vie disparue.



Ce qu'il y a d'étonnant dans une forêt, particulièrement celle de Rambouillet, lorsque l'on contemple les chênes plusieurs fois centenaires de la Duchesse d'Uzès, du Grand Veneur, du Champ aux Épinés, c'est l'impression étrange que l'on ressent: ce passé vivant nous rassure. Ces arbres, qui étaient là bien avant nous et qui resteront bien après nous, nous font croire à un principe supérieur. Spirituellement donc, la forêt nous est nécessaire et c'est peut-être en quoi nous avons besoin d'elle: elle nous aide à respirer, elle nous rassure sur la pérennité de la vie. On insiste beaucoup sur l'utilité de la marche en forêt: on met en valeur ses vertus hygiéniques, on vante les mérites de paysages magnifiques. Il faut ajouter que c'est avec la plus agréable des désintoxications du monde urbain, l'incitation à la plus riche des méditations philosophiques: celle qui tout en nous donnant le sens du relatif, nous réconcilie avec la vraie vie.

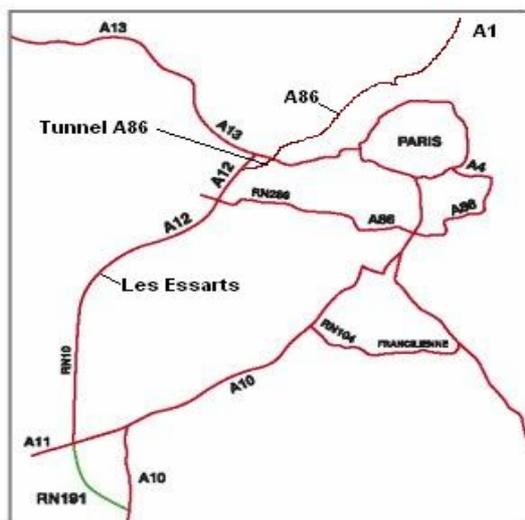
Jean-Marie Rouart de l'Académie française

Nous avons choisi ce texte qui sert d'introduction à un petit livre édité par la SARRAF pour vous sensibiliser sur le dossier du classement en forêt de protection du massif forestier de Rambouillet. Ce dossier nous concerne de très près car la Zone Agricole Protégée est limitrophe du bois des Plainvaux situé à côté du Hameau de St Hubert et qui s'étend jusqu'à St Rémy l'Honoré. Ce bois n'est pas le seul espace boisé de la commune des Essarts le roi concerné par le classement, les bois de Malassis et des Cinq cents arpents sont aussi intégrés dans ce premier périmètre. L'association DELTA qui a participé, par son président, au comité de pilotage de rédaction de la notice de gestion de la forêt de protection encourage ce classement qui complété par l'entrée de la commune dans le PNR devrait maintenir notre environnement face à la pression urbaine.

La composition de notre bureau :

Jean-Marc RABIAN (président, 0134846807), Jacques COMBELLES (trésorier), Michel DEGROUX (secrétaire, 0134846308), Roger MARS (vice-président), Pierre-Jean JANIN (vice-président), Nicolas DELATTRE, Pierre-Marie CORTOIS

Il est nécessaire de participer au débat public, soit directement : le calendrier diffusé par la poste est aussi disponible sur le site de l'association <http://delta78.free.fr>, et celui du collectif d'associations <http://www.a12non.org> soit par internet sur le site de la CNDP <http://www.debatpublic-a12.org> que nous vous invitons à parcourir pour découvrir toutes les informations de ce débat important pour notre environnement. Vous y noterez que le projet de la DDE n'est plus un aménagement de notre territoire comme le présente le document que vous avez reçu mais un axe de liaison entre l'autoroute A1 (Lille, Amsterdam) et l'autoroute A10, A11 (Bordeaux, Madrid) 100 000 véhicules par jour, des décibels, des particules fines qui pèseront sur notre santé, une coupure urbaine, des terres agricoles et des espaces naturels qui disparaissent, L'association a réalisé un cahier d'acteur qui reprend toutes nos réflexions sur le transport de ce projet, vous pourrez le lire sur notre site et aussi celui de la commission particulière de débat public.



Le 15 mars à l'Assemblée nationale, devant près de 250 acteurs majeurs des paysages et en présence de Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée nationale, des députés Jérôme Bignon et Gérard Voisin, respectivement Président de Rivages de France et Président du Réseau des Grands Sites de France, a été lancée la mobilisation générale en vue de la préparation des états généraux des Paysages naturels et agricoles.

L'association DELTA, signataire du manifeste, était présente à cette réunion pour la préservation des espaces naturels et agricoles. La Zone Agricole Protégée répond parfaitement à cet objectif pour éviter de dire :

"C'était la campagne, ici "

Les terres agricoles du Gros Chêne

Décidément, Les terres agricoles du Gros Chêne sont très, très convoitées par nos élus. L'avis défavorable à l'enquête publique sur l'implantation de commerces est déjà oublié. Après la commune des Essarts le Roi, c'est le tour de la Communauté de Communes des Étangs d'émettre exactement le même projet en utilisant des mots à la mode : "une économie durable", "respectueuse de l'environnement" "Assurer un développement modéré" "Nature et Santé" mais tout cela sur les mêmes emprises agricoles. Sous une forme différente et plus, le fond reste le même.

Cette obstination à vouloir consommer ces bonnes terres à blé alors que l'on recense 170 ha de friches sur la commune des Essarts le Roi est difficile à comprendre. C'est pourquoi l'association DELTA s'oppose d'ors et déjà à ce projet bureaucratique qui ne prend pas en compte les réalités du terrain. A la suite de l'enquête publique, nous avons sollicité le président de la Communauté de Communes des Étangs pour participer à l'aménagement des friches en façade de la RN 10 (environ 15 ha avec la surface de Conforama transféré sans indemnité à Coignières). Notre demande est restée sans réponse et c'est sur le site de la Communauté de Communes des Étangs que nous avons découvert ces projets de "parcours de santé, espaces de démonstration, terrains de jeux, mini golf..." qui ne sont que des prémices à une urbanisation future une fois le caractère agricole définitivement effacé. La duperie est aussi soutenue par une menace qui est même insérée dans le projet: "seule aujourd'hui une inscription comme ultime phase d'urbanisation de la ZAE permettrait de la sauver d'une urbanisation rapide et non désirée".

Le débat sur l'opportunité ou non du prolongement de l'A12 débute le 23 mars 2006. Son rapport est prévu pour la fin de l'année 2006. La révision du Schéma Directeur Région Ile de France est en cours, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale est confiée au SMESSEY.

Ces documents d'urbanisation devraient définir l'aménagement du territoire du sud Yvelines en projetant les paramètres sociaux et économiques pour satisfaire aux besoins des générations futures. Il faut attendre ces documents de cohérence et ne pas les anticiper.

L'important, c'est déjà de ne plus engager d'investissements contre-productifs pour les années qui viennent.

Dominique DRON professeur à l'École des Mines